



**REUNION DE BUREAU
Mercredi 5 décembre 2012**

- :- :- :- :-

Présents :

- Michel SAUGET (Président)
- Olivier DUPAS (Trésorier Général)
- Dominique LEFEBURE Secrétaire général
- Patrick GASTOU, Jacques TISSOT, François MARTIN Vice Présidents

-:- :- :- :-

Ouverture de la séance à 18 heures 25

Commission régionale de natation Synchronisée

La commission de natation de synchronisée s'est réunie le 20 novembre 2012.

Le bureau rappelle qu'une fiche d'action régionale doit être établie pour les stages afin de donner au comité régional toutes les informations utiles à l'élaboration du budget.

Un modèle de fiche action sera réalisé par Dominique LEFEBURE pour la prochaine réunion du bureau. Cette fiche action aura plusieurs états : initial, intermédiaires et final. La fiche initiale doit être établie avant le début de la saison, les fiches intermédiaires seront fournies autant que de besoin et la fiche finale transmise deux mois avant le début de l'action.

Concernant la formation au sein des clubs par Nancy MASSONNET, le bureau demande qu'une fiche d'action régionale simplifiée soit établie.

Le bureau est favorable à un développement de la coupe promotion en cherchant à attirer des nouveaux clubs dans des départements n'ayant pas de clubs de natation synchronisée.

Le bureau adresse ses félicitations aux deux clubs de la région classés parmi les 50 premiers clubs français.

Pour les récompenses de cycle, une proposition doit être faite au comité directeur pour sa prochaine réunion. Même demande pour la suggestion concernant la prise en compte des frais de déplacement de juges B du CENTRE dans des compétitions nationales.

La composition de la commission régionale de natation synchronisée est validée par le bureau.

Réunion « formateurs départementaux officiels natation course »

Le compte rendu de la réunion des formateurs départementaux des officiels de natation course n'appelle pas de remarques particulières.

Olivier DUPAS demande à Serge COHEN de lui transmettre une version numérique de la liste des officiels de natation course du CENTRE.

Miche SAUGET demandera à Denis CADON de lui fournir un état à jour des listes FFN.

Le bureau est favorable à une prise en charge des repas des quatre officiels désignés mais pas les déplacements.

Le bureau valide la composition proposée de la commission des formateurs qui reste à compléter pour les autres disciplines (natation synchronisée et waterpolo).

Commission régionale de Waterpolo

Le bureau entérine la composition de la commission régionale de waterpolo proposée qui sera composée de :

- *Elisabeth KLEIN (Vernouillet)*
- *Luc BONNARD (Montargis)*
- *Tony POULLIN (Montargis)*
- *Yannick DEFET (Bourges)*
- *David VANDEKERKHOVE (Blois)*
- *Matthias BEURTON (Chartres)*
- *Aurélien MARTIN (Bonneval)*
- *Damien COUSTY* (Saint Jean de la Ruelle)*

**sous réserve de confirmation*

Commission régionale d'eau libre

Jacques TISSOT (Bourges) propose les personnes suivantes pour la commission régionale EAU LIBRE :

- *Patrick GIMONET (Saint Florent)*
- *Jean-Louis BERAUDY (Joué les tours)*
- *Yvon GAUTHIER (Saint Pierre des corps)*
- *Sabrina CLUZEL* (Argenton)*
- *Wilfrid GRUEL (Vendome)*
- *Dominique LEFEBURE (Chartres)*
- *Cindy GAGNADOUX (Montargis)*

**sous réserve de confirmation*

Le bureau entérine cette proposition.

Reste à entériner la composition des commissions régionales de natation course, de formation des cadres et d'organisation régionale.

Organisation des compétitions 2012/2013

Le bureau a procédé à la désignation des délégués régionaux et des CTS pour les compétitions régionales de la saison 2012/2013 – voir tableau joint en annexe. Sont inclus les juges arbitres et les starters désignés par la commission régionale des juges et arbitres.

Organismes disciplinaires

La composition des organismes disciplinaires sera communiquée pour la prochaine réunion du bureau directeur, le 14 janvier 2013.

Compétitions régionales à venir

Concernant les championnats régionaux à SARAN, le bureau a invalidé certains engagements qui ne respectaient pas les critères de qualification. Rappel : les temps de passage ne peuvent pas être pris en compte (page 63 de l'annuel Règlements 2012/2013).

Le bureau demandera à la FFN de travailler sur une simplification des règles de qualification pour les compétitions régionales.

Référents ENF3

La liste des référents ENF3 retenue par le bureau directeur est la suivante :

- pour le CHER : Thierry BONNAMANT (NC), Patrick GIMONET (NC et EL) et Jacques TISSOT (EL) ;*
- pour L'EURE ET LOIR : Marie-Christine HESRY (NC), Dominique LEFEBURE (NC) et Evelyne LEFEBURE (NS) ;*
- pour l'INDRE : Bernard TANCHOUX (NC) et Sabrina CLUZEL (NC et WP) ;*
- pour l'INDRE ET LOIRE : Jean-Louis BERAUDY (NC), Patrick GASTOU (NC, EL, NS, WP), Nancy MASSONNET (NS), Céline PAGE-SABOURIN (NC), Christine GROSSET (NS) et Delphine BRUNETEAU (NS) ;*
- pour le LOIR ET CHER : Wilfrid GRUEL (NC), Paul GUILLEMOZ (NC), Jean-Pierre MIQUEL (NC) et Alexandra CHARRIER (NS) ;*
- pour le LOIRET : Philippe BAUDRON (NC), Thibault DESMOULIN (NC) et Julie BRUNETEAU (NS).*

Magali JOURDAIN proposera prochainement un document présentant les procédures de retour à l'ERFAN des sessions de PASS COMPETITION.

Etat des licences

Un tableau récapitulatif du nombre de licences par club et par département est remis en séance. Il est à reprendre pour le LOIRET en dissociant le club ALLIANCE ORLEANS NATATION et le CNOS. Il faut rajouter le club ORLEANS WATERPOLO. Il est rappelé que pour la saison en cours, seules les licences oblitérées doivent apparaître.

Le nombre de licenciés (10019) est équivalent à celui de la saison précédente à la même période.

Divers

Le bureau donne son aval au remboursement des frais de déplacement pris en charge par le comité de l'Indre lors de la finale interrégionale du POLONAT du 2 et 3 juin 2012.

Le bureau donne son accord pour la réalisation de cartes de visite au profit des membres du bureau directeur, des présidents de commission régionale et des chargés de mission.

Dominique LEFEBURE demande qu'une salle chauffée soit prévue pour les interclubs minimes et benjamins du 2 et 3 février 2013. Michel SAUGET répond que c'est prévu.

Les interclubs benjamins d'octobre dernier ont été jugés trop longs. La commission sportive étudiera d'éventuelles modifications.

La séance est levée à 21H45.